

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 septembre 2021

Nombre de conseillers

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

Convoqué le : 13/09/2021

Affiché le : 13/09/2021

L'an 2021 et le 23 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur LEOTARD Alexandre, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 13/09/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/09/2021.

Présents : M. LEOTARD Alexandre, M. HASLOUIN Patrick, M. HYAIS Bruno, Mme CLOUSEAU Linda, Mme PILLAVOINE Aude, Mme FERNANDES Stéphanie, M. LEGROS Patrick, M. RICHET Jacky, Mme LEBRETON Marlène

Absent excusé(e) : M. BREUILLARD Alain

Absents : M. PIETZAK Patrice (arrivé à 21h10),

Secrétaire de séance : Mme FERNANDES Stéphanie

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte rendu du conseil municipal du 1er juillet 2021, il est signé par tous les membres présents.

I. DEVIS SIGNALÉTIQUE POUR CHEMIN CONTOURNEMENT

Le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise DICOREP concernant la signalétique pour le chemin de contournement qui s'élève à 2 403.50 € HT soit 2 884.20 € TTC. Le conseil accepte ce devis à l'unanimité.

II. OPTIMISATION STATIONNEMENT PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire présente au conseil l'étude réalisée par le bureau d'étude LEGRAND sur l'optimisation du stationnement sur la place de l'Eglise, la Grande Rue et la Rue de Bourgogne et l'estimatif financier des travaux à réaliser. Des subventions peuvent être demandées à l'Etat et au Département.

Les élus valident ce projet d'aménagement (en demandant toutefois à revoir le lieu de stockage des poubelles) et le cout estimatif des travaux, à l'unanimité et autorisent le maire à déposer des dossiers de demande de subvention au Département et à l'Etat au titre de la DETR. Il est toutefois précisé que les travaux auront lieu sous réserve d'obtenir au minimum 60% de subventions.

III. TRAVAUX ROUTE DE GRANGERMONT

Les travaux de voirie prévus Route de Grangermont ont été effectués, toutefois afin de relier proprement l'accotement et la chaussée, il convient de réaliser une émulsion de bitume entre les 2 parties. L'entreprise ayant réalisé les travaux ne pouvant le faire, un devis a été demandé à l'entreprise SEVESTRE qui présente un devis de 3 003.00 € HT soit 3 603.60 € TTC.

Les membres du conseil acceptent ce devis à l'unanimité.

IV. TRAVAUX RENFORCEMENT ENTREES DE CHEMINS

Le maire présente un devis de l'entreprise SEVESTRE pour des travaux de renforcement des entrées de chemins d'un montant de 12 350.00 € HT soit 14 820.00 € TTC.

Après étude, les membres du conseil souhaitent demander un autre devis concernant une partie seulement des travaux prévus. Le dossier sera donc présenté lors d'une prochaine séance.

V. DIVERS

- Le maire informe le conseil que le devis de la SICAP a été traité et la demande de subvention envoyée au SIERP – les travaux ont été réalisés sur Morville – reste à faire les 2 spots de l'écluse,
 - Signature d'une convention pour la stérilisation des chats errants avec le cabinet vétérinaire de Puiseaux,
 - Point sur la fermeture de l'école et la rentrée scolaire effectuée à la nouvelle école de la Vallée à Puiseaux,
 - Point sur végétation en limite de propriété et diffusion de l'arrêté : le maire demande aux élus de faire le tour de la commune en prenant des photos et faire remonter les infos à la mairie,
 - Rappel sur arrêté permanent de circulation sur la Grande Rue au niveau de l'écluse,
 - Planification du chantier EXEAU pour mise en place citerne incendie à Digny sur le mois d'octobre,
 - Monsieur le maire informe le conseil que l'arrêt du PLUi sera reporté en raison de la liquidation judiciaire du bureau d'étude en charge du dossier. Il revient également sur les réclamations des administrés déposées lors de l'enquête publique et les réponses qu'il faudra apporter,
 - Entretien rive de bois route de Grangermont et entrées de chemins,
 - Le maire informe les membres du conseil que l'on constate de nombreux dépôts de déchets sauvages sur la commune,
 - Signature pour cession du bail emphytéotique du SIAP à LOGEMLOIRET,
 - Rappel sur état du bornage du territoire communal et suite à donner et infos du Département,
 - Projet charte énergies renouvelables,
 - Exonération taxe foncière,
 - Point sur compétence scolaire qui sera prise en prochain conseil communautaire,
 - Dossier sur diagnostic voutes église à envisager,
- Le maire donne ensuite la parole aux adjoints et aux conseillers.

Mme PILLAVOINE fait un retour sur la dernière réunion de la commission sociale :

- Rénovation du BAF de Malesherbes,
- Déplacement de l'ESP de Puiseaux,
- Création d'une épicerie solidaire à Puiseaux.

M. HASLOUIN signale que les volets roulants seront prochainement installés à la mairie et qu'il y a 2 arbres morts à couper à côté de la mare.

Mme CLOUSEAU informe le conseil que l'assemblée générale de Rogants Fêtes s'est tenue le 17 septembre dernier. Il en résulte un nouveau bureau et de nouveaux adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22h50**.

En Mairie, le 23/09/2021

Le Maire, Alexandre LEOTARD